

Biodiversité

La biodiversité englobe l'ensemble du monde vivant à trois niveaux : la diversité génétique, celle des espèces et celle des écosystèmes. Avec ses départements et territoires d'outre-mer, la France est présente dans les quatre grands océans. Son patrimoine naturel, riche de 19 424 espèces endémiques (présentes uniquement sur un territoire), lui confère une grande responsabilité internationale.

L'Homme utilise les ressources naturelles pour subvenir à ses besoins. Il dépend étroitement des écosystèmes qui lui procurent nourriture, matériaux, énergie, régulent les réserves d'eau et le climat, et qui sont source de bien-être et d'activités touristiques.

La pression subie par les écosystèmes est telle que beaucoup d'habitats naturels et d'espèces sont aujourd'hui en déclin. Sur la période 2013-2018, 20 % seulement des habitats d'intérêt communautaire présents en métropole sont dans un état favorable, avec des disparités relativement fortes entre les territoires (*graphique 1*). Les résultats de la troisième évaluation de ces habitats naturels permettent de consolider et de confirmer ceux de la précédente (2007-2012), où 22 % des habitats d'intérêt communautaire étaient alors dans un état favorable.

En 2020, 17 % des espèces évaluées dans la Liste rouge nationale sont éteintes ou menacées (*graphique 2*).

En métropole, entre 1989 et 2019, les populations d'oiseaux communs spécialistes des milieux agricoles, forestiers ou bâtis ont baissé de 24 % et, entre 2006 et 2019, la population des chauves-souris les plus communes a diminué de 54 %.

L'une des principales causes de ces évolutions est la dégradation des milieux naturels.

Entre 2012 et 2018, en métropole, plus de 330 000 hectares ont été transformés sous l'effet de l'artificialisation.

Les pratiques agricoles intensives de même que la déprise agricole et la fermeture des espaces ouverts menacent la biodiversité. Le changement climatique affecte aussi la biodiversité. Ainsi, l'acidification des océans menace les récifs coralliens et 60 des 100 espèces considérées mondialement comme les plus envahissantes sont déjà présentes dans les départements et territoires d'outre-mer.

Face aux pressions et menaces sur la biodiversité, de nombreuses initiatives sont engagées à tous les niveaux.

Des mesures de protection sont ainsi mises en œuvre, avec la stratégie de création des aires protégées. Au 1^{er} janvier 2020, 23,9 % du territoire est couvert par un dispositif de protection. L'ambition de la future stratégie nationale des aires protégées (2020-2030) est de porter cette proportion à 30 % à l'horizon 2022, dont 10 % en protection forte. Parmi les autres leviers d'action figurent les mesures mises en place par la réglementation européenne, et en particulier les sites du réseau Natura 2000, désignés au titre des directives européennes « Oiseaux » et « Habitats », dont la superficie concerne près de 13 % du territoire depuis 2008 (*graphique 3*).

La situation de certaines espèces s'améliore. C'est notamment le cas d'espèces semi-aquatiques, comme la loutre ou le castor, ou des oiseaux d'eau hivernants, dont les populations ont progressé de 77 % entre 1980 et 2018 (*graphique 4*). Emblématiques des interactions entre l'homme et la nature, le loup, le lynx et l'ours brun, trois espèces protégées inscrites sur la Liste rouge nationale des espèces menacées (respectivement vulnérables, en danger et en danger critique) ont recolonisé certains massifs montagneux après avoir complètement disparu du territoire métropolitain. L'ours brun demeure toutefois l'espèce la plus vulnérable, avec une quarantaine d'individus dans le massif pyrénéen. Cette reconquête engendre cependant des conflits avec le secteur du pastoralisme, d'où l'instauration d'un système d'indemnisation des attaques de troupeaux (3,5 millions d'euros en 2018) et l'autorisation, à titre dérogatoire, de l'abattage d'un quota de loups (100 loups en 2019).

La prise de conscience et la mobilisation de la société progressent également. Le nombre de citoyens s'engageant dans des programmes de sciences participatives sur la biodiversité ne cesse d'augmenter, passant de 20 000 participants actifs en 2011 à près de 90 000 en 2018. L'objectif de ces programmes est notamment d'obtenir des données sur la nature et la biodiversité, produire des outils de sensibilisation et d'éducation à la nature et former une communauté pour mobiliser les citoyens autour d'enjeux liés à la biodiversité.

En 2018, les moyens financiers affectés à la préservation de la biodiversité atteignent plus de 2,4 milliards d'euros. Ces dépenses concernent majoritairement des programmes de réhabilitation de zones naturelles, la réintroduction d'espèces ou la création de sites protégés. Les moyens financiers augmentent régulièrement sous l'impulsion des pouvoirs publics : près de 1,4 milliard provient des agences de l'eau et des collectivités locales, contre 472 millions en 2000 (*graphique 5*).

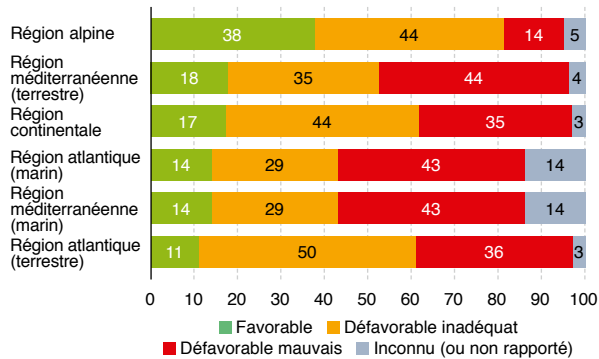
POUR EN SAVOIR PLUS

- *Biodiversité, les chiffres clés - Édition 2018*, CGDD/SDES, *Datalab*, décembre 2018, 92 p.
- [Observatoire national de la biodiversité](#)

Biodiversité

Graphique 1 : état de conservation des habitats d'intérêt communautaire par région biogéographique, sur la période 2013-2018

En %



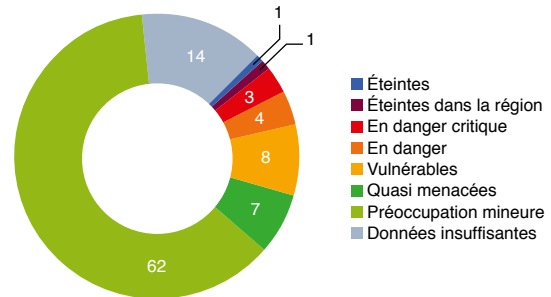
Note : résultats tous habitats confondus (297 évaluations).

Champ : France métropolitaine.

Sources : rapportage DHFF ; UMS PatriNat (OFB-CNRS-MNHN), janvier 2020. Traitements : UMS PatriNat et SDES, 2020

Graphique 2 : proportion d'espèces éteintes ou menacées dans les listes rouges nationales

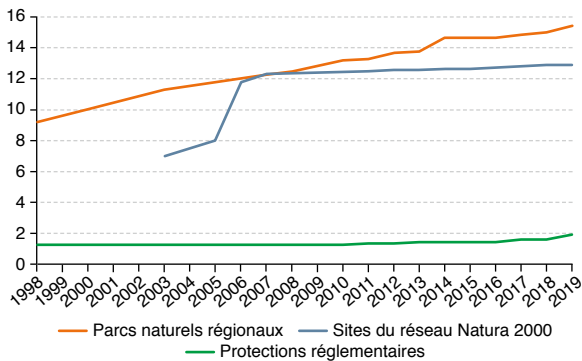
En %



Notes : groupes taxonomiques considérés = mammifères, oiseaux nicheurs (hors espèces visiteuses strictes ou nicheuses probables), reptiles, amphibiens, poissons d'eau douce, requins, raies et chimères (sélaciens), crustacés terrestres et d'eau douce, papillons de jour, phasmes, mantes, coléoptères, flore vasculaire ; la liste des groupes évalués dépend des territoires. Sources : listes rouges pour la France métropolitaine et ultramarine, UMS PatriNat (OFB-CNRS-MNHN) ; UICN, Comité français, avril 2020. Traitements : SDES, juin 2020

Graphique 3 : évolution de la part du territoire couverte par des aires protégées

En %



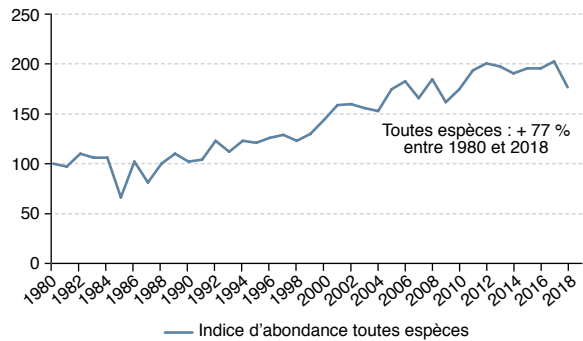
Champ : France métropolitaine.

Sources : MNHN (SPN), INPN (bases espaces protégés et Natura 2000).

Traitements : SDES, 2020

Graphique 4 : évolution des populations d'oiseaux d'eau hivernants (toutes espèces confondues)

En indice base 100 en 1980



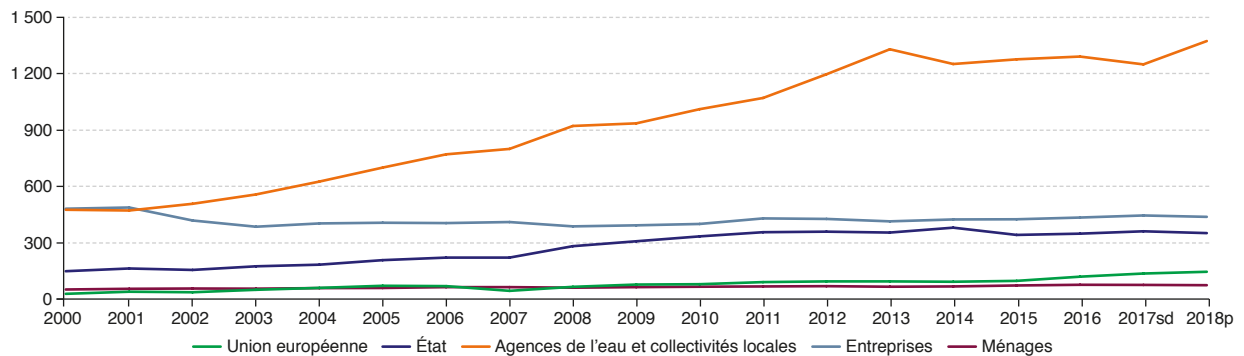
Note : le taux d'évolution entre 1980 et 2018 est basé sur les données réelles et non à partir de la droite de régression ; résultats toutes espèces confondues.

Champ : France métropolitaine.

Source : LPO France, juillet 2019

Graphique 5 : poids des différents acteurs dans le financement des actions en faveur de la biodiversité et des paysages

En millions d'euros courants



sd = données semi-définitives ; p = données provisoires.

Note : l'intégration des budgets de l'Onema (2007-2016) et de l'AFB (2017) a nécessité une révision d'environ 200 millions d'euros sur la période.

Champ : France.

Source : SDES, compte satellite de l'environnement, 2020